

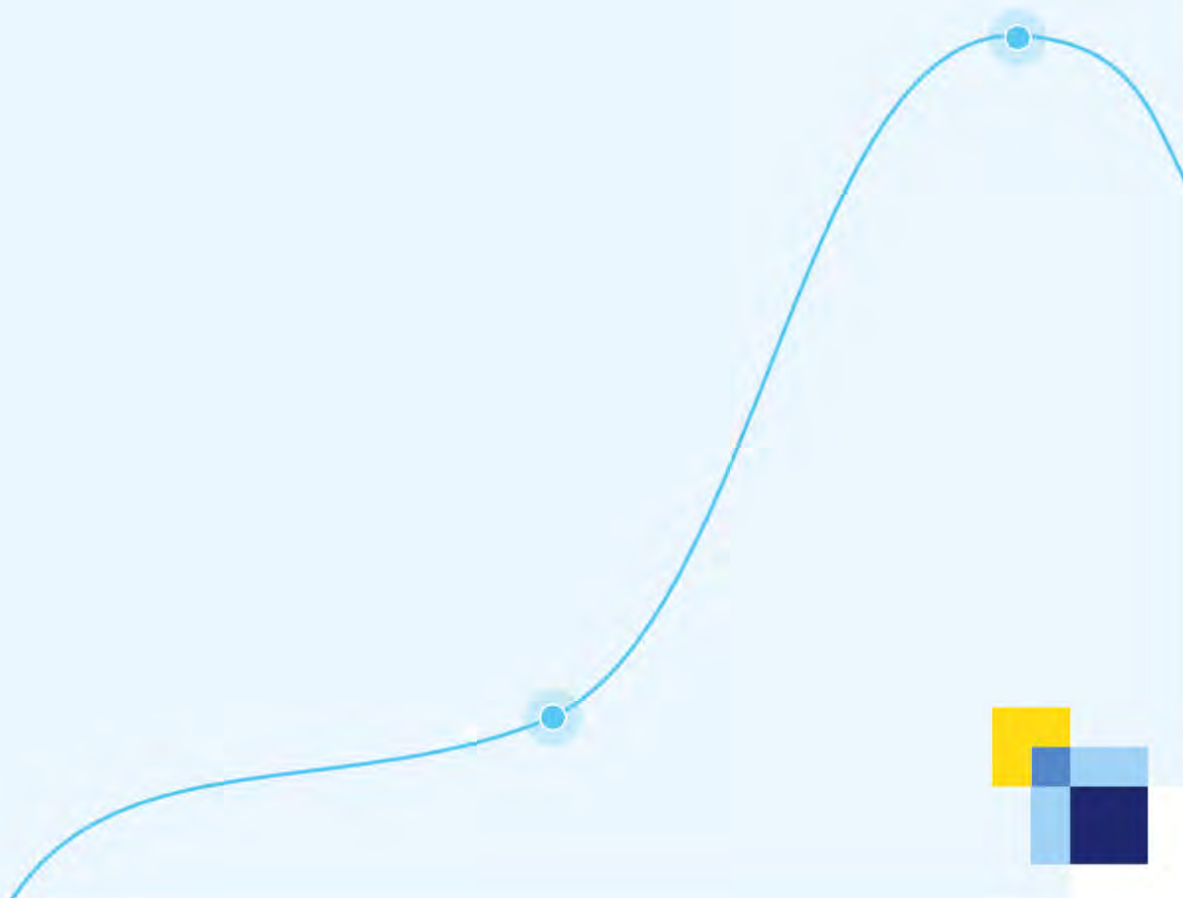
OBSERVATOIRE

ANALYSE DES EFFETS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE & ÉNERGÉTIQUE

Sociétés d'Expertise et d'Évaluation

Synthèse des enseignements de l'étude

Mai 2026



Une étude conduite pour anticiper et accompagner les impacts de la transition écologique et énergétique dans la branche des sociétés d'expertise et d'évaluation

La transition écologique et énergétique (TEE) s'impose désormais comme une dynamique structurante qui redéfinit les conditions d'exercice des métiers de l'assurance et tout particulièrement ceux des sociétés d'expertise et d'évaluation (SEE). Loin d'un simple ajustement réglementaire ou organisationnel, l'évolution de l'environnement redessine le périmètre et l'ampleur des risques, transforme les modalités d'indemnisation et modifie les attentes des assureurs et des assurés.

La multiplication des événements climatiques extrêmes – inondations, sécheresses, incendies... – fait basculer l'aléa dans une logique de « normalité » qu'il s'agit d'intégrer de manière pérenne. Dans le même temps, le développement des véhicules électriques, des installations photovoltaïques et des matériaux biosourcés induit de nouvelles vulnérabilités, auxquelles l'expertise doit s'adapter. Elle doit également répondre à de nouvelles attentes des compagnies d'assurance inscrites dans une trajectoire bas-carbone et une amélioration de la durabilité dans la filière (réparation sobre...).

Face à ces constats, la branche des Sociétés d'expertise et d'évaluation a souhaité lancer, avec l'appui de l'OPCO EP et en partenariat avec le ministère du Travail, une étude visant 4 objectifs :

1. Analyser les effets de la transition écologique et énergétique sur l'expertise d'assurance à l'horizon 2026-2030 : changement climatique, évolution de la production et de la consommation énergétique, préservation de l'eau et des ressources naturelles.
2. Identifier les impacts sur l'emploi et les compétences pour 3 métiers-clés : expert en assurance, gestionnaire de sinistres (en cas de gestion déléguée par l'assurance) et assistant administratif.
3. Cartographier l'offre de formation existante pour apprécier dans quelle mesure elle répond aux besoins des professionnels en matière de TEE.
4. Proposer des actions à mener pour accompagner les professionnels de la branche dans ces évolutions.



Les sociétés d'expertise et d'évaluation interviennent principalement pour le compte des assureurs après un sinistre, afin d'estimer les dommages, analyser les risques et évaluer les demandes d'indemnisation. Les prestations d'expertise concernent environ 32 milliards d'euros d'indemnisation, soit ~15% des prestations d'assurance.

Leurs principaux domaines d'intervention sont :

- La construction,
- Les incendies, accidents et risques divers (IARD),
- La responsabilité civile,
- La protection juridique,
- L'évaluation des réclamations d'assurance (experts d'assurés).

La sinistralité d'origine climatique, premier enjeu des sociétés d'expertise en matière de transition écologique

Le coût des dommages liés aux catastrophes naturelles est passé d'1,5 Md€ par an, en moyenne, entre 1982 et 1989, à 6 Md€ entre 2020 et 2023. L'année 2023 est devenue la 3ème la plus coûteuse, avec 6,5 Md€ d'indemnisations. Source : France Assureurs



La sinistralité d'origine climatique augmente tendanciellement depuis 2008, avec de fortes variations des événements et de leur ampleur (sécheresses, inondations, tempête, grêle...) d'une année à l'autre. Parmi les enjeux de la transition écologique et énergétique, ces effets du changement climatique constituent, de manière très nette, les plus structurants pour l'activité et les ressources humaines des sociétés d'expertise d'ici 2030. Ils se déclinent selon 6 facteurs d'impact pouvant jouer de manière variable sur l'activité et les ressources humaines.

FACTEUR	IMPACTS SUR L'ACTIVITÉ	IMPACTS RH
Sécheresse et retrait-gonflement argile (RGA)	Le RGA devient le premier poste de sinistralité CatNat. Les dossiers sont longs, techniquement complexes et mobilisent de nombreux acteurs sur plusieurs années. L'expertise dépasse le chiffrage pour intégrer coordination, prévention et solutions réparatoires durables.	Allongement des cycles de travail, charge administrative et cognitive élevée, pression sur les équipes de gestion, besoin de compétences techniques spécifiques et de suivi dans la durée.
Feux de forêt ou de végétation	Le changement climatique étend le risque à de nouveaux territoires et allonge la période à risque. Si le volume de dossiers reste maîtrisé à court terme, les sinistres sont très coûteux lorsqu'ils touchent l'habitat. Les politiques publiques de prévention jouent un rôle central.	Mobilisation ponctuelle d'expertises spécialisées, besoin de compétences réglementaires et territoriales, exposition émotionnelle lors d'événements majeurs.
Pluviométrie et inondations	Les inondations deviennent plus fréquentes et plus intenses, avec de fortes disparités territoriales. Elles génèrent des sinistres systémiques touchant plusieurs types de biens et de contrats simultanément. L'expertise s'inscrit dans un écosystème de prévention et d'acteurs publics.	Nécessité d'organisation en mode projet territorial, montée en compétences en gestion de crise, coordination multi-acteurs, dispositifs d'astreinte renforcés.
Tempêtes, grêle, neige (TGN)	L'intensité des phénomènes augmente plus que leur fréquence. Les sinistres génèrent des pics d'activité très courts, mais massifs, avec une attente forte de réactivité et de qualité de service.	Forte variabilité de la charge de travail, pression sur la planification, nécessité de polyvalence et de réactivité des équipes.
Hausse des températures et nuisances parasites	Le réchauffement favorise la prolifération des insectes xylophages et autres nuisances, affectant particulièrement le bâti ancien. Ces phénomènes relèvent davantage de l'évaluation et du conseil que de l'indemnisation assurantielle.	Besoin de compétences spécifiques en pathologies du bâti, rôle accru de conseil technique, faible volumétrie, mais expertise pointue requise.
Pertes agricoles	Le changement climatique accroît fortement les pertes agricoles, avec une sinistralité élevée et une variabilité croissante des aléas. Malgré une réforme plus incitative, l'assurance récolte reste inégalement diffusée et freinée par des obstacles économiques, administratifs et territoriaux.	Hausse du volume d'expertises, besoin de renfort d'effectifs, gestion de pics d'activité et accompagnement accru des assurés.

« Les événements climatiques extrêmes nous imposent une capacité de réaction massive et rapide face à des sinistres concentrés dans le temps et l'espace, parfois sur des territoires étendus. Ils nécessitent des organisations adaptées, une expertise technique pointue et un fort engagement humain face à des assurés en situation de vulnérabilité. »

Nouveaux systèmes énergétiques et trajectoires bas-carbone : un nouvel environnement à intégrer dans les pratiques d'expertise



La montée en puissance des systèmes énergétiques complexes (pompes à chaleur, installations photovoltaïques ...) et des bâtiments à haute performance énergétique (Bâtiment basse consommation-BBC...) induit de nouvelles vulnérabilités qui requièrent de nouvelles connaissances techniques, juridiques... Le recours croissant aux matériaux biosourcés génère de nouvelles pathologies à maîtriser dans le champ de l'expertise.

Les exigences normatives et réglementaires liées aux trajectoires bas-carbone (RE2020, Stratégie nationale bas carbone...) et la priorité donnée à la réparabilité, portée par la loi AGEF, impliquent aussi de renforcer des compétences en matière de veille, d'expertise technique et environnementale, de connaissance des solutions et de capacité d'arbitrage. La montée en puissance des obligations extra-financières (Sustainable finance disclosure regulation, loi Climat et Résilience...) et les engagements ESG portés par les compagnies d'assurance transforment leurs attentes vis-à-vis des sociétés d'expertise. Celles-ci ne sont plus évaluées uniquement à l'aune de leur efficacité opérationnelle, mais aussi de leur capacité à formuler des prescriptions de réparation sobre, intégrer des critères de durabilité dans leurs rapports et contribuer à la décarbonation.

FACTEUR	IMPACT SUR L'ACTIVITE	IMPACTS RH
Augmentation des risques sur panneaux photovoltaïques	L'essor du photovoltaïque s'accompagne d'une hausse des sinistres, liés surtout aux infiltrations, défauts d'installation, échauffements électriques et arrachements au vent. Ces installations, techniquement complexes, présentent une forte vulnérabilité notamment à l'interface toiture-électricité.	Montée en compétences sur les systèmes PV, analyse de sinistres plus techniques et gestion accrue des risques électriques et d'installation.
Risques batteries lithium-ion	Les incendies de batteries présentent des caractéristiques spécifiques (fumées toxiques, dommages totaux, protocoles lourds). Les responsabilités sont souvent complexes à établir entre fabricants, installateurs et utilisateurs.	Formation spécifique indispensable, stress opérationnel accru, sécurisation des pratiques d'expertise et des rapports.
Matériaux biosourcés & nouvelles pathologies du bâti	L'essor des matériaux biosourcés, encouragé par la RE2020, s'accompagne de pathologies encore mal maîtrisées, liées notamment à leur forte sensibilité à l'humidité et à leur cycle de vie. Ces désordres, souvent différés et difficiles à détecter, peuvent fragiliser durablement le bâti et générer des non-conformités réglementaires.	Montée en technicité sur les matériaux biosourcés, vigilance accrue sur les pathologies liées à l'humidité, et besoin de coordination et d'analyse renforcée face à des sinistres plus complexes.
Intégration des trajectoires bas carbone	Le cadre réglementaire bas carbone (RE2020, SNBC...) renforce les exigences en expertise, intégrant désormais impact carbone, conformité énergétique et trajectoire durable. Les solutions réparatoires doivent ainsi répondre à des critères	Intégration du carbone et des exigences réglementaires dans l'expertise, avec montée en compétences, nouveaux outils d'évaluation et veille renforcée.

techniques, environnementaux et territoriaux plus stricts.

Réparabilité prioritaire

La réparabilité s'impose comme un changement majeur pour les experts, qui doivent privilégier réparation, réemploi et solutions bas carbone en remplacement du réflexe de substitution. Elle impose des arbitrages plus complexes dans un écosystème encore immature.

Montée en expertise technique et environnementale, arbitrages plus complexes, et besoin accru de connaissance des filières de réparation et réemploi.

« Les experts sont confrontés à des systèmes qu'ils n'avaient pas l'habitude d'évaluer. Une installation photovoltaïque endommagée, c'est une combinaison de dommages électriques, structurels et de risque-incendie. L'expert doit adopter une approche systémique et reconstituer l'ensemble de la chaîne causale. »

La transition écologique accentue la dualité du modèle organisationnel et économique de gestion des ressources humaines des sociétés d'expertise et d'évaluation



Le changement climatique et la transition énergétique apparaissent les plus impactant sur les besoins en ressources humaines d'ici à 2030, avec une tendance haussière sur le volume d'emploi, une polyvalence et des spécialisations à développer ou renforcer.

D'autres facteurs ont également un impact significatif sur l'organisation du travail et les besoins en compétences au sein des sociétés d'expertise et d'évaluation :

- La hausse des dégâts des eaux dans un contexte de vieillissement des réseaux et de stress hydrique,
- L'intensification des risques hydrologiques renforçant le besoin de spécialisation et de coordination interdisciplinaire,
- La récurrence d'événements climatiques d'ampleur sur certains territoires, impliquant notamment une adaptation aux aléas et spécificités territoriales, une coordination renforcée (inter-assureurs...) et une attention particulière vis-à-vis d'assurés fragilisés,
- La dématérialisation et le développement de la téléexpertise qui, bien conduite, permettrait de réduire fortement les déplacements, principal poste d'émission de gaz à effet de serre des SEE.

Le changement climatique accentue, sans le bouleverser, le double modèle organisationnel et économique de gestion des ressources humaines des sociétés d'expertise et d'évaluation, qui se décline différemment selon le type d'événements de grande ampleur (EGA).

MODÈLE	TYPE D'ÉVÉNEMENTS	CONTRAINTES ÉCONOMIQUES & TEE	IMPACTS RH ET COMPÉTENCES
EGA STANDARDS	Tempêtes, grêles	Missions forfaitisées, de volume élevé et rapides. Déplacements carbonés importants, organisation régionale et régionale de la	Risque d'accidentologie accru. Fidélisation des salariés, acceptation de l'aléa 2 à 3 semaines par an. Hausse de la téléexpertise.

capacité à monter en charge rapidement.			
Mixte	<i>Autres événements</i>	<i>Liées à l'arbitrage des modalités entre mandant et expert</i>	<i>Nécessite une souplesse d'organisation des profils en distanciel et présentiel selon l'enjeu du sinistre</i>
EGA COMPLEXES	Sécheresse, retrait-gonflement des argiles (RGA), inondations	Missions au temps passé, de volume élevé et de moyen terme. Coût de l'expertise technique. Rayon d'action plus restreint, mais déplacements récurrents. Sélection des dossiers sous contrainte de ressources.	Sensibilité de la relation client, téléexpertise limitée. Posture partenariale pour le règlement du dossier (assurance, client, BTP).

Des compétences à renforcer chez les experts, mais aussi les gestionnaires de sinistres et les assistants administratifs



L'analyse croisée des impacts RH des facteurs de la transition écologique (changement climatique, nouveaux systèmes énergétiques, réparabilité...) et des besoins exprimés par les responsables et experts de sociétés d'expertise en interview met en évidence des compétences à développer ou renforcer pour les 3 métiers-clés à horizon 2026-2030 :

- Les experts en assurance, en priorité,
- Les gestionnaires de sinistres (en cas de gestion déléguée par l'assurance),
- Les assistants administratifs.

Ces compétences sont à la fois techniques, organisationnelles et comportementales, comme l'illustre l'extrait ci-dessous des compétences identifiées dans le cadre de l'étude et détaillées par métier dans le rapport complet.

Compétences liées aux bâtiments et énergies

- Analyser les défaillances d'un système mixte (pompe à chaleur-PAC, ventilation mécanique contrôlée-VMC, double flux, domotique...)
- Analyser les pathologies sur sols argileux
- Identifier les pathologies spécifiques aux matériaux innovants
- Intégrer des exigences de non-artificialisation dans les prescriptions techniques
- Intégrer la notion de résilience dans les préconisations (ex : matériaux résistants)
- ...

Compétences liées au cadre réglementaire et normatif

- Assurer une veille réglementaire sur les seuils de déclaration d'ICPE, rejets dans le milieu naturel et resp. env. émergentes
- Connaître les dispositifs de prévention des inondations (plan de prévention du risque inondation-PPRI, prog. d'actions de prévention des inondations-PAPI, Fonds Barnier...)
- Comprendre les impacts assurantiels des aides et subventions liés à la garantie-produit (CEE, MaPrimeRénov')
- ...

Compétences relationnelles et de coopération

- Coopérer en réseau avec les gestionnaires, experts partenaires et services publics
- Dialoguer avec des acteurs non traditionnels (bureaux d'études Haute qualité environnementale-HQE, artisans innovants...)
- Adopter une posture d'écoute et d'apaisement auprès des sinistrés
- Sensibiliser les assurés sur l'adoption de comportements préventifs et l'installation d'équipements de protection (ex : grêle)

Compétences liées aux outils d'expertise et de gestion des sinistres

- Intégrer de nouveaux outils de diagnostic et de modélisation des risques (ex : cartographies RGA, indicateurs climatiques)
- Utiliser des outils numériques d'évaluation rapide (drones, modélisation 3D, photos géolocalisées, imagerie satellite)
- Animer une expertise à distance tout en maintenant une relation de confiance
- ...

Une adaptation indispensable de l'offre de formation initiale et continue pour accompagner la transition écologique des pratiques d'expertise



L'accès au métier d'expert en assurance peut se faire à l'issue d'une formation initiale en assurance ou en droit, ou d'une formation technique (bâtiment, construction, architecture, agronomie, génie électrique, généraliste, etc.). La compétence initiale est ensuite complétée par une formation, le plus souvent en interne : les profils techniques sont formés aux fondamentaux de l'assurance, tandis que les profils issus de l'assurance acquièrent les bases techniques nécessaires.

Après 2 années d'expérience-métier, les experts en assurances peuvent passer la certification TEA (Techniques d'Expertise d'Assurance), ainsi que les certifications EEA (Expert Evalueur

et d'Assurance), selon la ou les spécialités souhaitées (généraliste, bâtiment, dommages agricoles, matériels et installations...).



Au regard des compétences requises par la transition écologique et énergétique (TEE), les formations techniques « cœur de métier » des experts (ex : dégât des eaux) apparaissent bien maîtrisées en interne. Ces dernières années, les experts sont fortement montés en compétence sur la sécheresse/RGA, les inondations, les sinistres liés aux énergies renouvelables (panneaux photovoltaïques-PV, batteries...), ainsi que les pathologies du bâti rénové. Le développement de ces compétences nécessite d'être poursuivi dans les années à venir, tout comme la maîtrise des évolutions numériques (IA...), la communication, la pédagogie et la capacité à expliquer ses choix environnementaux aux assurés.

L'analyse de l'offre de formation continue montre que les formations courtes externes sont peu nombreuses et principalement centrées sur des sujets techniques (sécheresse/RGA, incendies PV, etc.). L'acculturation à la transition écologique et énergétique semble insuffisante. Les formations, bien que liées à la TEE, abordent peu l'adaptation des pratiques d'expertise aux trajectoires durables (réparation verte, utilisation de matériaux durables...), désormais cruciale pour répondre aux attentes des assureurs.

Les formations initiales montrent un niveau d'intégration très hétérogène de la TEE : les parcours orientés assurance l'intègrent peu, souvent de manière ponctuelle. À l'inverse, les formations du BTP, de l'ingénierie, de l'énergie ou de l'agronomie en font un axe majeur, couvrant de plus en plus les questions liées au climat, à l'énergie, à l'eau et aux ressources naturelles.

« Renforcer l'acculturation et les compétences écologiques constitue désormais un maillon clé pour préparer des experts capables d'intégrer pleinement les enjeux environnementaux dans leurs pratiques. Cet axe devra être pleinement intégré dans la politique de formation de la branche à horizon 2026-2030. »

Huit pistes d'action pour accompagner la branche des sociétés d'expertise et d'évaluation face aux enjeux de la transition écologique et énergétique



La branche des Sociétés d'Expertise et d'Évaluation se trouve à un tournant. La transition écologique et énergétique implique une transformation profonde qui exige une adaptation proactive des compétences, des organisations et de l'offre de formation. Les professionnels de la branche disposent d'atouts réels : une capacité d'adaptation éprouvée, un ancrage technique solide et une position centrale dans la chaîne de valeur assurantielle.

Pour la branche, l'enjeu des prochaines années sera d'accompagner l'évolution des pratiques professionnelles par la structuration pédagogique des bonnes pratiques et ressources, et la mise à disposition d'outils et méthodes directement utilisables en situation d'expertise. La structuration de la filière de l'expertise autour de grands réseaux regroupant l'essentiel des salariés constituera un levier central pour déployer efficacement la stratégie mutualisée, selon une logique de complémentarité entre la branche, les réseaux et les sociétés d'expertise indépendantes.

Les huit pistes d'action proposées constituent un cadre opérationnel pour engager cette dynamique, sous le pilotage de la branche, en lien avec l'OPCO EP et les entreprises de la branche.

Créer un référentiel technique climatique de branche	
Structurer et déployer l'AFEST climatique au niveau de la branche	
Créer des capsules pédagogiques vidéos ciblées par métier	
Développer des outils d'aide à la décision climatique mutualisés	
Créer des parcours de spécialisation climatique de branche	
Organiser des webinaires « climat & compétences d'expertise »	
Proposer des pré-diagnostic TEE de branche pour les réseaux	
Déployer des sensibilisations climatiques métier avancées	

**« La transition écologique et énergétique redéfinit le métier d'expertise en assurance.
Il ne s'agit plus seulement d'évaluer les dommages,
mais de contribuer à la résilience des territoires et des bâtiments
face aux défis climatiques et environnementaux de demain. »**

PROJET ET MÉTHODOLOGIE

Cette étude a été pilotée par la Branche professionnelle des Sociétés d'expertise et d'évaluation (SEE), avec l'appui d'Opco EP dans le cadre de l'Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC) Transition écologique et énergétique (TEE) cofinancé par l'État (DGEFP). Elle a été réalisée avec le concours des cabinets Model RH, Since&Co et Ipsos bva.

L'étude a pour objectif d'analyser les impacts de la transition énergétique et écologique (TEE) sur les activités, les compétences et les besoins en formation des professionnels de l'expertise d'assurance. La finalité est de les accompagner dans l'anticipation de l'évolution de leur métier et les nouveaux besoins en compétences requis par les nouveaux enjeux et exigences énergétiques et écologiques.

Méthodologiquement, les travaux ayant conduit à cette synthèse et au rapport complet sont détaillés ci-contre.

- Une recherche documentaire approfondie, guidée par les facteurs de prospective de la TEE susceptibles d'avoir un impact sur l'expertise d'assurance.
- 26 entretiens avec des directions et professionnels de l'expertise d'assurance autour des activités, besoins en compétences et formations par thème de la TEE.
- Une enquête statistique ciblant les impacts de la TEE sur l'activité, l'évolution des recrutements et les pratiques de formation des SEE.
- Une recherche de formations réalisée en lien avec les besoins en compétences identifiés.
- Un rapport d'étude, la présente synthèse et un kit de communication.
- Des fiches actions présentant de façon structurée les actions pouvant être déployées pour accompagner les professionnels de la branche dans les évolutions liées à la TEE.